

Etats généraux de la formation et de l'emploi des jeunes journalistes

15 PROPOSITIONS DU SNJ

EGALITE DES CHANCES

✓ Combattre le plafond de verre social : renforcer les dispositifs « égalité des chances » afin de les rendre encore plus efficaces

✓ Intégrer des indicateurs liés à la diversité au sein des rédactions dans les critères d'attribution des aides à la presse

✓ S'appuyer sur les dispositifs prévus par le code du travail dans l'entreprise (CSE, bilan social, accords égalité homme-femme) pour contraindre les directions à corriger les modalités de recrutement et de promotions quand nécessaire

CDD, CDI, ALTERNANTS, STAGES

✓ Imposer aux employeurs, dans la convention collective, la prise en charge d'une partie des frais d'hébergement et de transport lors des premiers mois d'affectation pour les stagiaires, les alternants, les CDD, et les CDI nouveaux embauchés

✓ Prévoir des « journées d'intégration » obligatoires, rémunérées, préalablement à l'intégration du jeune journaliste

✓ Editer un guide d'accueil comprenant les coordonnées des représentants du personnel, des référents harcèlement moral et sexuel

✓ Contraindre les entreprises à nommer un tuteur ayant de réelles obligations vis-à-vis du jeune journaliste, qui ne soit pas forcément le chef de service, et qui puisse être formé pour cela

✓ Permettre au journaliste en formation, pendant la durée de l'alternance, de découvrir plusieurs fonctions, dans différents services. Ne pas cantonner les alternants à des tâches ingrates et/ou répétitives

ECOLES / CURSUS

✓ Consolidar les modules obligatoires portant sur les droits et devoirs des journalistes, la déontologie, le droit du travail mais aussi la carte de presse, en lien avec les organisations syndicales représentatives de la profession et la Commission de la carte

STAGES / PRECARITE

✓ Mettre fin au système des « stagiaires permanents », souvent (un peu) rémunérés, qui se succèdent tous les six mois sur le même bureau, et qui sont utilisés pour combler un poste vacant. Fixer une durée maximale de stage (cf. critères CPNEJ)

JOURNALISME A LA PIGE

✓ Intégration dans les cursus d'une "formation à la pige", qui n'est pas toujours assurée ou très incomplète. Les écoles doivent s'y engager, en faisant appel aux syndicats ou aux associations capables de dispenser des formations efficaces

✓ Mise en œuvre rapide des Etats généraux de la pige, associant représentants des journalistes, des employeurs et de l'Etat, afin d'éradiquer certaines pratiques illicites telles que paiements différés, paiement sur factures, recours aux CDDU, etc

MANAGEMENT / ENCADREMENT

✓ Développer les politiques de prévention à l'épuisement professionnel

✓ Généraliser les formations à la prévention du harcèlement sexuel et moral. Formations obligatoires pour les rédacteurs en chef, chefs de service ou dirigeants de rédaction

ENVIRONNEMENT / CLIMAT

✓ Prévoir dans les cursus de formation des modules intégrant les informations scientifiques relatives au réchauffement climatique et ses conséquences, et des clés pour traiter ces sujets

